# L'HÔPITAL D'AURILLAC DE 1649 À LA RÉVOLUTION

PAR

## MICHEL QUÉTIN

#### INTRODUCTION

La ville d'Aurillac a disposé, à partir de 1649, d'un hôpital qui tint dans

l'histoire de la ville et de la région une place importante.

Nous avons étudié, pour mener à bien notre tâche, les archives de l'hôpital d'Aurillac, qui se trouvent dans la série H supplément des Archives départementales du Cantal, et qui ne sont pas encore classées. Nous avons pu également utiliser le fonds de l'intendance d'Auvergne, classé dans la série C des Archives des départements du Puy-de-Dôme et du Cantal.

### PREMIÈRE PARTIE

## LES ANTÉCÉDENTS DE L'HÔPITAL ET SA FONDATION EN 1649

L'hôpital fondé au XVII<sup>e</sup> siècle était l'héritier direct des établissements hospitaliers antérieurs: l'hôpital Saint-Jean-du-Buis et ceux de la Sainte-Trinité et de Saint-Géraud. En effet la ville d'Aurillac, qui devait son importance au monastère fondé par saint Géraud en 894, possédait un hôpital monastique qui était confié à un aumônier. Cet hôpital, en mauvais état au XVI<sup>e</sup> siècle, fut placé en 1575 sous l'administration de deux prud'hommes élus par les consuls de la ville.

L'hôpital Saint-Jean-du-Buis avait été réuni à celui de la Trinité par le

pape Grégoire XI dans une bulle du 20 août 1373.

Enfin la maison de la Trinité aurait été fondée par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, enfant d'Aurillac, sans que l'on pût être certain de ce fait. Cet hôpital était devenu trop petit en 1373, date à laquelle une donation, confirmée par Grégoire XI, permit son transfert près de la porte des Cordeliers. Cet établissement était dirigé par un gouverneur et abritait des frères et des donats dont la condition nous est peu connue. Au xvie siècle, il était assez mal tenu et ne pouvait répondre aux besoins des indigents de la ville et de l'extérieur.

En 1569, la ville fut mise à sac par les huguenots, et l'hôpital de la Trinité fut détruit de fond en comble. Les consuls n'ayant pu le reconstruire, ce fut l'hôpital de Saint-Géraud qui servit pour la ville. Un arrêt du Parlement du 28 mai 1575 retire l'administration de cet hôpital à l'aumônier pour la donner à deux délégués des consuls. A partir de cette date, et jusqu'en 1649, l'hôpital de Saint-Géraud, situé sous l'aumônerie, en face du monastère, sera l'hôpital municipal.

C'est d'ailleurs sur l'initiative des habitants de la ville et de ses consuls que l'hôpital général fut fondé en 1649. Une collecte avait été faite parmi les habitants pour permettre cette construction. Le rôle de l'un des premiers directeurs, Jean Gourlat, est primordial pour l'installation de l'hôpital. Il sut donner à cet établissement le cadre qui sera le sien jusqu'au début du xviile siècle.

# DEUXIÈME PARTIE L'ADMINISTRATION ET LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL

L'hôpital d'Aurillac possède cette particularité de ne pas avoir reçu de lettres patentes de fondation. Il devait à ses antécédents et à sa fondation de 1649 d'être un hôpital général municipal. L'étude de son administration et de son personnel confirme ce caractère.

Le bureau de direction. — Les administrateurs de l'hôpital étaient en fait les consuls. Les décisions étaient prises à l'hôtel de ville. En 1669 cependant, une délibération du conseil général de la ville décide la création d'un conseil de direction comprenant, outre les administrateurs de l'hôpital, le lieutenant général et le procureur du roi. Cependant les comptes des directeurs de l'hôpital continuent à être rendus devant les consuls.

Le 16 octobre 1755, le bureau de direction augmenta ses effectifs en s'adjoignant le curé d'Aurillac, « directeur-né », et deux « directeurs-électifs », l'un pris dans la robe, l'autre pris dans la bourgeoisie.

En 1785, après un long litige entre les officiers municipaux et les officiers royaux, ces derniers furent exclus du bureau de direction.

Les agents. — Le directeur temporel était à la tête de l'hôpital. Ce poste, qui fut un temps confié à deux laïcs, fut enfin occupé par l'un des deux chapelains. Le directeur du temporel était spécialement chargé par le bureau et, sous son contrôle, de la gestion des biens de l'hôpital, et de la subsistance des pauvres. Il assistait aux séances du bureau de direction, sans avoir voix délibérative.

Les directrices se chargeaient de l'économat proprement dit; elles disposaient de fonds qui leur étaient remis tous les mois par le directeur du temporel, auquel elles rendaient leurs comptes.

Les sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers s'installèrent à l'hôpital en 1713. Au milieu du xvIII<sup>e</sup> siècle, la mère supérieure remplace la directrice.

Les chapelains, appelés « directeurs spirituels », étaient tenus de résider à l'hôpital. Ils célébraient les messes et administraient les sacrements. Dans la

seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un d'entre eux remplissait la charge de directeur temporel.

Le personnel des différents services fixes. — L'hôpital employait un écrivain copiste, mais il faut attendre la fin de l'ancien régime pour trouver un véritable archiviste. L'instruction des enfants était confiée à un maître d'école.

L'hôpital possédait, outre une petite manufacture d'étoffe de laine, un atelier de dentellières, pour occuper les petites filles de l'hôpital.

Le personnel médical. — La ville d'Aurillac avait, depuis le xve siècle, un « cirurgien de la santé ». La charge, qui est à l'origine de celle de chirurgien de l'hôpital, est longtemps restée entre les mains des mêmes familles. Le chirurgien de l'hôpital était assisté d'un barbier des pauvres. L'hôpital employait un médecin, puis deux après 1746. La fondation de l'apothicairerie de l'hôpital date du début du xviiie siècle.

## TROISIÈME PARTIE LA DESTINATION DE L'HÔPITAL

L'hôpital créé pour loger et nourrir les pauvres natifs de la ville dut, devant le paupérisme croissant, élargir son champ d'action au XVIII° siècle. Les pauvres et les mendiants y étaient reçus. Le rayonnement de l'hôpital intéresse plus le sud que le nord du département actuel. L'âge moyen des décès est assez élevé, mais la proportion des malades peu importante et les interventions chirurgicales très rares. Les malades contagieux et les aliénés n'y étaient pas admis. Les militaires et invalides y furent peu nombreux. L'accroissement du nombre des décès est surtout dû à la mortalité infantile.

L'entretien des enfants exposés était toujours pris en charge par l'hôpital. Les enfants étaient normalement mis en nourrice à la campagne, mais une partie d'entre eux mourait à l'hôpital. Le phénomène de l'exposition des enfants croît au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais la mortalité semble diminuer. A l'âge de sept ans, les enfants reviennent à l'hôpital, mais de plus en plus l'hôpital les place en apprentissage.

# QUATRIÈME PARTIE RESSOURCES ET DÉPENSES DE L'HÔPITAL

Pour faire face à ses dépenses, l'hôpital d'Aurillac jouissait de certains revenus, les uns fixes, les autres casuels.

Les revenus fixes comprennent les donations de toute nature faites à l'hôtel-Dieu, et des biens fonciers possédés par cet établissement. Les plus importants parmi ceux-ci, le domaine de Cueilhes et celui de Mamou, étaient de grosses fermes de la région. L'hôpital avait aussi un autre domaine, plusieurs prés et des

maisons, jardins et boutiques situés à Aurillac. Des cens et rentes lui étaient également dûs comme héritier de l'hôpital Saint-Jean-du-Buis et de celui de la Trinité; l'hôtel-Dieu percevait en outre diverses dîmes. A la fin du xviie siècle, les rentes constituées se multiplièrent. Les revenus d'autres hôpitaux, ceux de Montvert et de Saint-Constant, furent réunis à ceux de l'hôtel-Dieu. La perception de ces revenus n'allait d'ailleurs pas toujours sans difficultés; ceux qui avaient été réunis, au début du xviie siècle, aux revenus du collège des jésuites de la ville firent l'objet d'un long litige entre ces derniers et l'hôtel-Dieu.

Les revenus casuels étaient de plusieurs sortes : certains privilèges, aumônes ou quêtes, amendes prononcées au profit de l'hôpital; à cela s'ajoute quelques biens venant des pauvres de l'hôpital, ainsi que le produit du travail des pauvres, en particulier à la manufacture de l'hôpital et à son atelier de dentelle; la vente de denrées diverses ou d'animaux, la location du bétail étaient aussi des sources de revenus.

Outre les impositions, souvent diminuées, et des rentes dues à divers particuliers, les frais d'entretien et de nourriture du personnel et des pensionnaires et les charges que représentaient les bâtiments étaient les dépenses les plus lourdes.

## CINQUIÈME PARTIE

#### LES BÂTIMENTS

Si l'on excepte la façade de la maison de l'Aumônerie, ancien hôpital monastique, située place Saint-Géraud, il ne reste rien à Aurillac des anciennes institutions hospitalières antérieures à la fondation de 1649; on ne peut qu'essayer de localiser leurs emplacements. L'hôpital Saint-Jean-du-Buis était situé dans le quartier du Buis, mais hors des portes de la ville. L'hôpital de la Trinité, lui aussi, était situé hors de la ville, près de la porte des Cordeliers.

Dès 1649, pour installer le nouvel hôpital, les consuls firent l'acquisition d'une maison et d'un jardin situés rue des Dames, non loin de la place du Monastère, pour y établir une « charité » qui pourrait recevoir tous les mendiants originaires de la ville. Pendant cette seconde moitié du xviie siècle, les acquisitions de maisons et de jardins voisins de cette première maison donnèrent à l'hôpital l'enclos qu'il possédait encore à la veille de la Révolution.

Alors que, dans la première moitié du xviie siècle, on ne connaît que des travaux d'aménagements, les constructions proprement dites commencent au xviiie siècle. Des projets, dont les plus intéressants sont l'œuvre d'un ingénieur des routes, n'ont pu recevoir aucune réalisation complète. Ces bâtiments, devenus insuffisants, furent abandonnés en 1799, date à laquelle l'hôpital fut transféré dans l'enclos Saint-Joseph.